



COMMUNIQUE DE L'USP du 11 juin 2020

Pour un contre Ségur

Le Ségur de la santé a commencé le 25 mai et dès le discours inaugural d'Édouard Philippe, nous avons compris qu'il ne s'agirait même pas de concertations mais d'une mascarade.

L'USP revendique pour la psychiatrie de secteur et pour la santé d'une façon générale :

- 300 € nets et budgétés de hausse de salaires pour tous les professionnels de santé.
- Les embauches de personnels médicaux et non médicaux et des revalorisations de carrière.
- Le maintien des 35 heures et le paiement des heures supplémentaires pour les personnels non médicaux.
- Le maintien du statut de praticien hospitalier.
- La suppression totale de la dette des hôpitaux sans condition de restructuration. La fin de la T2A et la fin du point flottant.
- L'arrêt de tout processus d'inclusion de l'activité et du codage dans le financement de la psychiatrie.
- Une dotation à l'habitant, après rattrapage régional, comme nous l'avons défendue à l'Assemblée nationale.
- Une augmentation de l'ONDAM à 5 % lors du prochain vote du PLFSS 2021.
- L'interruption de la grande bascule public/privé et ses partenariats.
- Le respect d'une pluralité des pratiques en psychiatrie, sans hégémonie de l'approche neuroscientifique.
- Le changement de gouvernance : installation d'une vraie démocratie sanitaire avec instances décisionnaires incluant usagers, personnels médicaux et non médicaux en plus de la direction.

L'USP exige de revenir à un véritable service public de santé avec un accueil et des soins de toutes et tous, inconditionnels, et le 100 % Sécu.

L'USP appelle à se mettre en grève pour soutenir toutes ces revendications lors d'un contre Ségur le 16 juin 2020.

Delphine Glachant, présidente de l'USP